

Règlement série royale du loto du 5 août 2026 à Portalban.

Règlement de la série royale

La série royale se joue avec les cartes de couleur bleue, vendues avant le loto et durant la pause. Les cartes sont vendues au prix de 10.00 CHF pièce.

La royale se composera de trois séries directement au carton.

Les lots des séries royales sont pour les deux premières un bon d'essence chez Peggy Energie d'une valeur de 250 CHF chacun. Pour la troisième, le lot est une voiture de la marque BMW d'une valeur de 41'100 CHF.

Ces lots ne pourront en aucun cas être échangés.

S'il y a plusieurs gagnants lors de ces séries royales, un tirage au sort sera effectué auprès du crieur. Les gagnants tireront un numéro du sac du crieur, la personne qui tirera **le plus grand** numéro remportera le lot. La/les personne/s tirant les numéros les plus bas recevront chacune un lot de consolation.

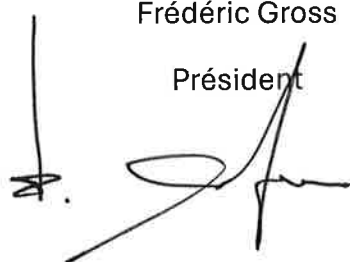
Dispositions finales

Aucune réclamation ne sera acceptée.

Toutes les personnes qui prennent part à cette série royale acceptent de se soumettre à ce règlement.

Au nom du Giron de la Broye 2026 à Portalban :

Frédéric Gross
Président



Valentin Béguin
Vice-Président &
Responsable Animations

